

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{ER} FEVRIER 2019

Date de convocation et d'affichage : 25 janvier 2019

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 20 h 15.

Étaient présents :

Mmes AMILHAU Marie-Pierre, BAZIN-MALGRAS Valérie, BETTINGER Sylvianne, BEURY Jeanne-Laure, COLFORT Jacqueline, DUCHENE Annie, FEVRE Dolly, FINET Odile, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, GRANDPIERRE Elisabeth, JOLLIOT Marie-France, LE CORRE Marie, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienne, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MALARMEY Michèle, MARIE Sylvie, PAUTRAS Marie-Françoise, PHILIPPON Elisabeth, PORTIER-GUENIN Françoise, RABAT-ARTAUD Nadia, ROBERT Isabelle, ROTH Michèle, ROUSSELOT Nicole, ROUVRE Annie, SAUBLET SAINT-MARS Véronique, SEBBARI Samira, URBAIN Sandrine, ZAJAC Anna

MM. ABEL Jean-Pierre, ARBONA Philippe, ARNAUD Jean-Jacques, BACHMANN Jean-Marie, BAILLY Jean-Marie, BALLAND Alain, BAROIN François, BAUDOIX Bruno, BEAUSSIER Jean-Marie, BERTHOLLE Jean-Paul, BLANCHARD Dominique, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRET Marc, CASTEX Jean-Marie, CHAMPAGNE Anicet, COURTOIS Jean-Christophe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, DESROUSSEAU Pascal, FARINE Bruno, FAURE Gilbert, FRAPIN David, GACHOWSKI Jacques, GAILLARD Paul, GANTELET Bruno, GARNERIN David, GAURIER Claude, GATOUILLET Marcel, GERARD Fabien, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, HONORE Nicolas, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, KISSERLI Jean-Marie, LEPRINCE Didier, MEIRHAEGHE Jean-François, MENUET Gérard, MOCQUERY Bernard, MOCQUERY Philippe, MOCQUERY Régis, MOSER Alain, PEUCHERET Alain, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RESLINSKI Jean-François, RICHARD Olivier, RIGAUD Jacques, ROBLET Bernard, ROYERE Raynald, RUDENT Michel, SAINTON Michel, SAUNOIS Serge, SEBEYRAN Marc, SERRA Frédéric, SYDOR Dimitri, SPILMANN Marcel, SUBTIL Bruno, TRIBOT Philippe, TRUELLE Hubert, VAN de ROSTYNE Alain, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel

Représentés : CHAPLOT Roland par BLOT Gilbert, BRANLE Christian par TRESSOU Marie-Hélène, SAUVAGE Philippe par LASNIER Jean, VETTER Claude par SIMON Chantal, MOUILLEFARINE Jean-Claude par HOUARD Bruno, LECLERC Jean-Claude par PETIT Christine .

Sont excusés et ont donné pouvoir : DEMOISSON Daniel à BLANCHARD Dominique, MONTAGNE Jean-Jacques à DE VILLEMEREUIL Gérard, REHN Yves à BAROIN François, LANDREAT Pascal à GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, COTEL Philippe à LEPRINCE Didier, BLUM Catherine à RIGAUD Jacques, DEON Philippe à BERTHOLLE Jean-Paul, DRAGON Jean-Luc à LEDOUBLE Catherine, GREMILLET Annie à BALLAND Alain, CODAZZI Colombe à VIART Jean-Michel, ZWALD Jérémy à BLASCO Thierry, ROTA Colette à ABEL Jean-Pierre, DUQUESNOY Olivier à GARNERIN David, LEIX Jean-François à MOSER Alain, DEHAUT Francis à PORTIER-GUENIN Françoise, GONCALVES José à MENUET Gérard, MANDELLI François à LE CORRE Marie, OUADAH Karima à HONORE Nicolas, PATELLI Lise à BEURY Jeanne-Laure, THOMAS Christine à SERRA Frédéric, HANDEL William à TRIBOT Philippe

Excusés : GRIENENBERGER Daniel, SCHMITT Philippe, PARIGAUX Jean-Louis, SIMON Véronique, BILLET André, HELIOT-COURONNE Isabelle, MARTINOT Bruno, RICHARD Sophie

Absentes : BOUCHOT Chantal, PETIT Sandrine

Sorti : CHEVALIER Bertrand

Sont présents mais ne participent pas au vote, étant en conflit d'intérêt : SEBEYRAN Marc, ROBLET Bernard, ARBONA Philippe, BAZIN-MALGRAS Valérie, BOISSEAU Dominique, BERTHOLLE Jean-Paul, DELAITRE Guy, DUCHENE Annie, GARNERIN David, HONORE Nicolas, JOLLIOT Marie-France, LEDOUBLE Catherine, ROUVRE Annie,

Est excusée et a donné pouvoir mais ne participe pas au vote par procuration étant en conflit d'intérêt : PATELLI Lise

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance Stéphanie FRAENKEL.

DELIBERATION N°07	Maison du Patrimoine de Troyes Champagne Métropole - Convention de partenariat avec Troyes Champagne Tourisme
RAPPORTEUR	Bernard ROBLET

Nombre de membres : 136		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
104	107	107			13

Le rapport est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{ER} FEVRIER 2019

**MAISON DU PATRIMOINE DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC TROYES CHAMPAGNE TOURISME**

Annexe : convention 2019

Exposé :

Au travers de leurs activités respectives, Troyes Champagne Métropole (la Maison du patrimoine) et Troyes Champagne Tourisme concourent à la promotion des richesses du territoire de Troyes Champagne Métropole.

La Maison du patrimoine, depuis sa création en 2003, capitalise un nombre important d'informations valorisant le patrimoine culturel de la collectivité et s'enrichit chaque année de données collectées dans le cadre de ses missions relatives à l'Inventaire.

De son côté, Troyes Champagne Tourisme développe notamment un système de guidage numérique et des visites audio guidées destinés aux touristes et aux habitants de l'Agglomération.

En 2016, une première convention a défini les modalités de mise à disposition des données dont dispose la Maison du patrimoine pour la conception de parcours touristiques proposés par Troyes Champagne Tourisme.

L'objet de la présente convention est de renforcer la collaboration avec Troyes Champagne Tourisme pour promouvoir le patrimoine et l'attractivité du territoire en assurant la coordination de projets communs de stratégies touristiques et culturelles à destination du grand public.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'un échange gracieux. Il contribue à l'optimisation des moyens mis en œuvre par chacun des acteurs, notamment en termes de communication, de médiation et d'animation.

Pour 2019, les objectifs de ce partenariat permettront de valoriser le territoire en réalisant des circuits et itinéraires numériques, en complétant les visites audio guidées déjà existantes d'une dizaine de commentaires supplémentaires et en développant des activités inédites pour les ambassadeurs de Troyes Champagne Tourisme.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER la convention de partenariat jointe en annexe, proposée à la signature de Troyes Champagne Tourisme ;**

- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant, à signer tout acte administratif, juridique ou financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote

2018-...

Convention de partenariat

Entre

Troyes Champagne Métropole, 1 place Robert Galley, 10000 Troyes représentée par François Barain, Président, dûment habilité ou son représentant.

et

Troyes Champagne Tourisme, ayant son siège 16 rue Aristide Briand à 10000 TROYES, représenté par Madame Lise Patelli, sa Présidente en exercice, dûment habilitée à cet effet par délibérations du Conseil d'Administration n° 3 en date du 8 février 2017,

Il a été convenu ce qui suit

Préambule

L'objet de la présente convention est de mettre en place un partenariat afin de renforcer l'attractivité de notre territoire en valorisant le professionnalisme et les compétences de la Maison du Patrimoine de Troyes Champagne Métropole (Mdp ci-après), et de Troyes Champagne Tourisme (TCT ci-après). Dans cette perspective, la coordination, le partenariat et le dialogue entre ces deux services et les différents acteurs culturels et touristiques de l'agglomération sont essentiels. Les priorités et objectifs communs sont définis chaque année en étroite collaboration tout en précisant les engagements de chaque entité. Ce partenariat s'inscrit dans un échange gracieux entre les deux structures.

Article 1 – Objectifs

La synergie attendue dans le cadre de la collaboration, pour l'année 2019 permettra de :

- Préserver une relation de confiance entre les deux structures.
- Privilégier le développement de projets de stratégies touristiques à l'échelle de Troyes Champagne Métropole.
- Assurer une cohérence des actions de Troyes Champagne Métropole via la Mdp et TCT afin de valoriser leur image respective auprès des institutionnels et du grand public.
- Rationaliser les moyens mis en œuvre par les deux partenaires en termes de communication, de médiation et d'animation.
- Valoriser le territoire par la diffusion des données historiques et culturelles collectées par la Mdp.

Article 2 – Projets 2019

- Visites audio guidées : TCT propose à ce jour des commentaires audio sur 30 communes de l'agglomération. Une réflexion sur la conception d'une dizaine de commentaires supplémentaires, réalisés grâce aux données conjointes de la Mdp et de TCT, sous réserve de l'accord du Comité de Tourisme de la Région de Troyes (co-financement),

- Programmer des rencontres avec des groupes d'ambassadeurs de TCT portant sur le territoire de Troyes Champagne Métropole, en lien avec les différentes expositions et travaux de la Mdp depuis 2003,
- Valoriser des circuits et itinéraires, par le biais des différents supports de TCT, sur des thématiques répondant à l'attente des clientèles : les insaltes de l'agglomération, les grands faits historiques (tels que le passage de Jeanne d'Arc ou d'Atila), les lieux de pèlerinages dans l'agglomération, l'évolution de l'agglomération à travers des documents iconographiques, etc.
- Pour l'information, les données spécifiques du Système d'Information Touristique sur lequel le module itinéraire est diffusé sont ouvertes, libres et diffusables gratuitement pour les descriptifs.

Article 3 – Engagements de Troyes Champagne Tourisme (TCT)

Afin de faciliter l'itinérance des visiteurs sur l'agglomération, TCT s'est doté d'une application fonctionnant en lien avec son site internet. Il prend en charge les frais de développement et de maintenance de cet outil auprès de la société prestataire.

TCT assure le suivi et l'intégration de circuits après validation des éléments sélectionnés par la Mdp et TCT. L'apport scientifique de la Mdp donne lieu à un signalement par l'intégration de son logo sur les pages et la création d'un lien internet renvoyant l'utilisateur vers la page internet de la Mdp.

TCT est responsable de la mise à jour des données touristiques liées à chaque itinéraire.

Article 4 – Engagements de Troyes Champagne Métropole via la Maison du Patrimoine (Mdp)

Les informations collectées par la Mdp depuis sa création en 2003 seront ordonnées de manière à constituer des parcours découvertes, culturels et touristiques, permettant aux résidents des communes de l'agglomération et aux touristes de découvrir la richesse du territoire. Le contenu de chaque itinéraire pourra donner lieu à actualisation en fonction de nouvelles informations qui pourraient enrichir le thème.

Le cas échéant, la Mdp devra informer TCT rapidement de tout dysfonctionnement constaté dans l'utilisation de la plateforme. La Mdp s'engage à utiliser des documents iconographiques dont elle a vérifié préalablement les droits affectés à leurs utilisations.

La Mdp est responsable de la mise à jour des données scientifiques diffusées dans le module itinéraire.

Troyes Champagne Métropole s'engage via son site à valoriser ces itinéraires en renvoyant l'utilisateur vers la page internet de TCT.

Article 5 – Dispositions financières

Chacune des deux parties assumera les dépenses qui lui incombent sur son propre budget.

Article 6 - Durée de la convention

La présente convention est consentie et acceptée à compter de sa notification et prendra fin au 31 décembre 2019. Renouvelable deux fois par tacite reconduction pour une période d'un an, sa date ultime d'effet est fixée au 31 décembre 2021.

Article 7 - Règlement des litiges

Chaque partie pourra résilier la présente convention pour tout motif d'intérêt général, et ce par simple envoi à l'autre partie d'une lettre recommandée avec accusé de réception en ce sens, trois jours au moins avant l'échéance anticipée souhaitée.

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties de ses engagements tels que stipulés ci-dessus, la partie défaillante engagera, vis-à-vis de l'autre sa responsabilité contractuelle.

En cas de litige quant à l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, et après épuisement des voies de recours amiables, les parties conviennent de porter leur différend devant le Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne (51000).

Fait à Troyes, en deux exemplaires originaux, le

Troyes Champagne Métropole
Le Président,

Troyes Champagne Tourisme
La Présidente,

François BAROIN

Lise PATELLI